



RUCHE

Réseau Universitaire de Chercheurs
en Histoire Environnementale



Zones humides et pouvoirs territoriaux. Approches historiques

Journée d'étude du RUCHE

En collaboration avec le Groupe d'Histoire des Zones Humides

14 mars 2014

**EHESS Paris, bâtiment Le France, 190-198 avenue de France, 75013 Paris
Salle Jean-Pierre Vernant, 8^{ème} étage, noyau B**

Coordination : Patrick FOURNIER & Raphaël MORERA

L'historiographie des zones humides a connu de manière récente des développements particulièrement intéressants sur l'ensemble des périodes. Elle s'est structurée autour d'un vaste mouvement de revalorisation des zones humides et s'est attachée à briser leur image négative. Accompagnant la politique de protection, dont les zones humides font désormais l'objet, il s'est essentiellement agi de faire apparaître les services qu'elles pouvaient rendre et d'ancrer dans un temps long l'histoire de leur gestion. Cette revalorisation des atouts écologiques et économiques des zones humides résulte d'une demande sociale et de sa traduction politique.

En réalité, le terme de zones humides renvoie à des réalités très distinctes : marais, lacs, étangs, tourbières, roselières. Tous ces territoires sont des milieux amphibies, à la croisée de la terre et de l'eau, et offrent des ressources spécifiques : la pêche bien sûr, certaines formes de chasse, mais aussi la cueillette de baies et de plantes originales. Aménagés et mis en valeur, marais et étangs offrent des ressources recherchées notamment en matière d'élevage et de pisciculture.

Pour autant les zones humides sont difficiles à contrôler et classiquement perçues comme des espaces conquêtes, avec une connotation négative qui s'accroît à la période moderne, notamment en raison de la malaria qui y prospère jusque dans la première moitié du XX^e siècle dans certaines régions européennes. Terres de confins toujours difficiles à pénétrer, elles peuvent échapper au contrôle étroit des pouvoirs locaux et offrent une grande liberté à leurs habitants et riverains. De même, leur mise en valeur suppose la mobilisation d'une main d'œuvre relativement importante et leur entretien la mise en place d'institutions de gestions stables.

Malgré ce caractère apparemment répulsif, ou à cause de lui, la recherche récente fait ressortir le fort investissement des pouvoirs territoriaux dans la gestion des zones humides. Ce constat historique rencontre les problèmes actuels posés par la difficile gestion de ces espaces. L'affirmation d'une nouvelle doctrine en matière de gestion des espaces naturels et la revendication d'une gestion fine et participative soulèvent en effet des questions fondamentales : qui sont les acteurs légitimes ? Quels sont les rapports de force autour des zones humides et de leurs usages ?

Dans ce contexte, la journée d'études « Zones humides et pouvoirs territoriaux » a pour ambition d'articuler ces deux notions en montrant comment des espaces de marge peuvent être au cœur de politiques territoriales et révéler le fonctionnement des pouvoirs. On s'interrogera notamment sur la manière dont les pouvoirs territoriaux de toutes natures appréhendent et transforment les zones humides. En quoi les évolutions et les dynamiques de ces pouvoirs ont-elles une influence sur le devenir des marais, lacs et étangs ? Réciproquement, en quoi les mutations des usages sociaux et économiques des zones humides participent-elles à la transformation des pouvoirs territoriaux ?

10h45 – 12h30

Patrick FOURNIER (Université Clermont-Ferrand 2) & Raphaël MORERA (CNRS, UMR 6258 CERHIO)

Accueil, présentation des problématiques

Dario CANZIAN (Université de Padoue) & Remy SIMONETTI (Université de Padoue)

Eaux et territoires en Vénétie dans la plaine du Pô au Moyen Âge. Un état des lieux de la recherche

12h30 – 14h00
Pause déjeuner

14h00 – 16h00

Joséphine ROUILLARD (Docteure en histoire, Université Paris I)

L'impact de la crise sur la gestion des zones humides d'après des exemples bourguignons et champenois (XIV^e-XV^e siècles)

Audrey BEAUDOUIN (CERHIO UMR 6258, Université Rennes 2)

Quand les seigneurs-marchands et la cour du Shérif protègent les usages communautaires dans les zones humides... Les zones humides, un levier pour faire accepter les changements sociaux dans les îles Shetland au XVIII^e siècle ?

Camille LEFEBVRE (CNRS, UMR 8054 – CEMAF)

Une frontière dans les marais du Tchad, angles morts de l'AOF (Afrique occidentale française), 1900-1960

16h00 – 16h30
Pause

16h30 – 17h30

Table ronde organisée avec le Groupe d'Histoire des Zones Humide :

- **la question des pouvoirs territoriaux dans les travaux du GHZH ;**
- **les perspectives de recherche.**